



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisation.

La demande est introduite par **B FUND (Monsieur Giovanni ROTOLI)** demeurant Allée des Platanes 16 à 4053 Embourg.

Le terrain concerné est situé à Avister 4130 Esneux et cadastré division 1, section A n°743D, 746C, 760D, 767F, 767G.

La demande vise les travaux suivants : **Création de 23 lots destinés à la construction de maisons unifamiliales à caractère résidentiel** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- l'épuration et l'égouttage individuels sont interdits en zone karstique à risque modéré ;
- la superficie minimale du lot n°1 (situé dans l'ensemble urbanistique n°3) devrait être de 3000m² ;

Conformément aux articles D29-1 à D29-20. du Code de l'Environnement : projet de la catégorie B.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article **D.IV.40** du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44**

L'enquête publique est ouverte le 03 mars 2025 et clôturée le 1er avril 2025.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **P Urb 2024-003 B FUND**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 1er avril 2025 à l'Administration communale, Service Urbanisme uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.